

Selon une étude de l'Insee, le périmètre apparaît opportun et dynamique

Caen-Métropole, un territoire attractif

Le périmètre du schéma de cohérence territoriale Caen-Métropole apparaît opportun. C'est ce que démontre une analyse de l'Institut national de la statistique et de l'étude économique sur le territoire, qui semble faire valoir quelques atouts.

« Ces chiffres contestent les appréciations de flair et les commentaires dirigés. » Brigitte Le Brethon, maire de Caen et présidente de Caen-Métropole, n'en demandait pas autant. Celle qui plaide pour sa ville et son rayonnement sur le réseau de 123 autres communes réunies dans le schéma de cohérence territoriale savoure les données d'Institut national de la statistique et de l'étude économique (Insee). En effet, ce périmètre qui s'étend jusqu'aux limites du département du Calvados au Sud et qui rassemble 324 000 habitants, affiche un dynamisme inattendu. « On a été agréablement surpris par les résultats de l'analyse », convient Alain Ménard, responsable des études à l'Insee.

Cette étude montre tout d'abord que Caen-Métropole joue un rôle moteur dans la région bas-normande. Ainsi, le territoire réunit la moitié de la population calvadosienne et le quart de la population régionale. Mieux encore, cette aire urbaine arrive en deuxième position en matière d'évolution de population (+7 %) entre les recensements de 1990 et 1999, juste derrière celle d'Orléans.

Caractéristique : un renouvellement de population important (plus de 20 %). Dans ces mouvements, on ob-



Le secteur de la santé est, comme le social, un vivier d'emplois pour le territoire de Caen-Métropole.

servera que les jeunes se sont installés massivement dans le territoire (23 940) alors que peu d'entre eux le quittaient (14 550). En revanche, c'est le contraire chez les 30-39 ans puisque cette tranche d'âge présente un solde migratoire négatif de 4 000 personnes. Des départs essentiellement chez les cadres, les professions intellectuelles et intermédiaires qui représentent les deux tiers de ces départs, au bénéfice de la région parisienne, de la Bretagne et des Pays de la Loire. Même si le nombre de moins de 18 ans baisse un peu, la popula-

tion vieillit moins vite qu'ailleurs puisque la proportion des plus de 60 ans ne constitue que 17 % de la population, contre 19 % dans les autres capitales de référence. Caen-Métropole se distingue par la plus forte croissance du nombre de personnes seules (+40 %) qui occupent près d'un logement sur trois. Un phénomène accru sur le pôle universitaire (étudiants) et sur le littoral (retraités).

Sur le plan du logement, le territoire a développé son parc immobilier plus vite qu'ailleurs, et reste particulièrement bien doté en logements HLM.

Pas assez pour détendre la situation du marché du logement, jugé tendu. Enfin, sur le plan de l'emploi et de l'économie, Caen-Métropole a vu son nombre d'actifs augmenter de près de 10 % (142 000 en 1999, dont 122 400 travaillent). La croissance du nombre d'emploi est l'une des plus importantes. Un résultat dû essentiellement au dynamisme du commerce et des services, notamment dans les secteurs de la santé et du social.

Josué JEAN-BART.